

DELIBERATION n°2025-04 CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

Séance du mardi 11 mars 2025

L'an deux mil vingt cinq, le mardi onze mars, à dix-neuf heures, le Conseil d'Administration du CCAS de la commune de PORTE DES PIERRES DOREES, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la Salle du Conseil de la Mairie de Porte des Pierres Dorées, sous la Vice-présidence de Madame CATALA Marie-Claude,

Nombre de membres : 16

date de convocation : 07/03/2025

En exercice : 16

Présents : 10

Pouvoirs : 03

Votants : 12

Présents :

Mesdames Marie Claude CATALA, Monique MORIAUD, Laura MARGAND, Corinne MONDELAIN, Sylvie COILLARD, Nicole CIMETIERE, Marie-Anne TERNAUX, Madeleine MINOT
Messieurs Maxime COLLIER, René TRIPOZ

Excusés ayant donné pouvoir :

Sylvie Thomasson donne pouvoir à Sylvie Coillard
Jean-Pascal Flauder donne pouvoir à Marie-Claude Catala
Bernadette Guerrier donne pouvoir à Marie-Anne Ternaux

Présidente de séance : Marie-Claude CATALA

Secrétaire de séance : Marie-Anne TERNAUX

Choix du traiteur pour le repas des aînés 2025

Mme la Vice-Présidente présente à l'assemblée les deux propositions reçues pour le repas des aînés 2025. Après échanges, il est décidé de retenir l'offre de prix de Berthet, pour un montant de 33 €TTC par personne, soit 4 950 €TTC pour 150 repas estimés.

Pour les non-invités du CCAS, le prix du repas à payer sera donc de 33€TTC.

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, après en avoir délibéré :

- **DECIDE DE RETENIR le prestataire Berthet Traiteur pour le repas des aînés pour une somme de 33 €TTC par repas, soit 4 950 €TTC pour 150 repas estimés et le paiement de 33€TTC par repas pour les non-invités du CCAS,**
- **DIT qu'un exemplaire de la présente délibération sera transmis au Service de Gestion Comptable de Villefranche-sur-Saône,**
- **DIT qu'un exemplaire de la présente délibération sera transmise à M. le Sous-Préfet de Villefranche sur Saône,**
- **DIT qu'un exemplaire de la présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune de Porte des Pierres Dorées,**

VOTE : à l'Unanimité

Ainsi délibéré les jours, mois et an susdits.

La Vice-présidente,

Marie-claude CATALA



La secrétaire de séance

Marie-Anne TERNAUX

